



Date de génération de ce justificatif : 30/07/2026

Ce justificatif vous est adressé sous réserve d'incidents techniques et/ou de cas de force majeure

GAEC DES COLLINES – Dissolution de société

Référence : L012662

Départements de publication : Finistère

Annonce légale publiée le 2 septembre 2022 sur paysan-breton.fr

Evènement(s) : Dissolution de sociétéRadiation de société

GAEC DES COLLINES Groupement Agricole d'Exploitation en Commun Siège Social : Kerlizeau 29630 PLOUGASNOU RCS BREST 488 320 516 Avis de dissolution Aux termes d'un procès-verbal d'assemblée générale extraordinaire en date à PLOUGASNOU du 21 juin 2022, les associés ont décidé la dissolution anticipée du groupement et sa mise en liquidation à compter du jour de ladite assemblée. L'assemblée générale a nommée comme liquidateurs Monsieur Sébastien MOAL, demeurant à Kervenalen 29252 PLOUEZOC'H et Monsieur Julien LE GUERN, demeurant 250 Kerlizeau 29630 PLOUGASNOU, et leur a conféré les pouvoirs les plus étendus pour terminer les opérations sociales en cours, réaliser l'actif et acquitter le passif. Le siège de la liquidation est fixé à Kerlizeau 29630 PLOUGASNOU, adresse où toute correspondance devra être envoyée. Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de BREST. Pour avis Les liquidateurs

[Consulter cette annonce en ligne](#)